



Code de la rue



Durée, rythme et date

Parcours de 175h en centre, tous les matins du lundi au vendredi

Du 19 septembre au 17 décembre 2024.



Lieu(x) des sessions

SAINT-HERBLAIN : 319 Route de Vannes - 44800 Saint-Herblain

SAINT-NAZAIRE : 6 rue de l'étoile du matin - 44600 Saint-Nazaire



Public concerné (éligibilité)

- Étrangers primo-arrivants, réfugiés et bénéficiaires de la protection temporaire (public Ukrainien)
- Vous devez avoir une Carte Nationale d'Identité (CNI) ou un titre de séjour valable pendant toute la formation et autorisant à travailler en France.



Pré-requis

- Avoir une maîtrise suffisante de la langue française pour suivre la formation (niveau requis A1)
- Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, etc.)



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos établissements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- Postes informatiques adaptables pour les personnes malvoyantes (amélioration de la lisibilité par l'agrandissement des éléments affichés à l'écran).
- Une référente TH a participé à la formation des référents handicap voulue par le Conseil Régional et organisée par le CAFOC.
- Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.



Objectifs

Apprendre à se déplacer au quotidien dans sa ville et sur le département :

- Se repérer dans sa ville et sur le département
- Connaître les transports en commun
- Définir sa zone de mobilité
- Etablir un itinéraire
- Expérimenter des déplacements



Programme

Phase de recrutement

☑ MODULE 1 : Se repérer dans sa ville et sur le département

Connaître les grands axes de sa ville, savoir lire un plan, connaître les transports et les trajets des lignes disponibles dans sa ville et les villes alentours, connaître les villes alentours, définir sa zone de mobilité, situer les centres de formation et structures porteuses de la ville, situer les structures d'accompagnement sociale et emploi.

☑ MODULE 2 : Se déplacer dans sa ville et sur le département

Utiliser le plan/ la carte interactif (Ycéo / Naolib), préparer un trajet, identifier les transports en commun disponibles dans sa ville, télécharger et comprendre les applications suivantes : Ycéo/Naolib ; Naolib vélo ; SNCF ; Blablacar ; Marguerite, choisir le moyen de transport le plus adapté, expérimenter des déplacements.

☑ MODULE 3 : Les informations complémentaires

Identifier les points wifi gratuits de la ville, connaître les dispositifs d'aide et processus mobilisables, identifier les dispositifs spécifiques à la mobilité, savoir demander son chemin.



Moyens pédagogiques

- **Acteurs de l'accompagnement** : un(e) formateur(ice) référent(e), une coordinatrice
- **Équipement** : Centre de ressources avec postes informatiques reliés au réseau



Code de la rue

€ Coût de la formation

- Financée par le Conseil Départemental
- Aucune participation financière aux frais pédagogiques ne sera demandée aux stagiaires



✓ Modalités pratiques et inscription

Prescription par les référents de parcours d'insertion et les conseillers mobilité insertion.

code.rue@cfp-presquile.com

Stagiaire :

L'organisme de formation vous invite, par courrier, à la prochaine information collective disponible. Vous ne vous présentez pas de vous-même sans invitation préalable.

Pendant la réunion d'information, vous allez découvrir le CFP Presqu'île et ses partenaires, le programme de la formation, et comment elle est organisée. Après cette réunion, vous devez passer un test et remplir un dossier d'inscription. Puis vous aurez un entretien pour vérifier que vous respectez les conditions nécessaires et que votre parcours de formation est possible. Nous discuterons aussi des moyens pour vous aider à suivre la formation. Après les entretiens, nous choisirons les candidats acceptés. Le contrat de formation sera ensuite signé ensemble.



Modalités d'évaluation

Notre démarche pédagogique de développement et acquisition de compétences s'adosse à la démarche RECTEC, contextualisée au développement de la mobilité. Les bénéficiaires réaliseront des auto-évaluations ainsi que des exercices pratiques d'application pour vérifier leur bonne compréhension du contenu de formation.

· Validation des compétences développées

Attestation de fin de formation adossée à la carte des compétences développées.